



ACADÉMIE DE DIJON

Liberté

Égalité

Fraternité

04/03/2026



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDUCATION À LA VIE AFFECTIVE RELATIONNELLE (ET SEXUELLE À PARTIR DU COLLEGE)



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accueil

Menu du jour

Temps 1 : Cadre général de la mise en œuvre du programme EVAR :
Intervenantes : Mme Angiolini, IEN et Mmes Morandet et Bertaud, infirmières EN

- Comprendre les enjeux du programme EVAR à l'école primaire
- Connaître les principes éthiques et pédagogiques de sa mise en œuvre
- Communiquer avec les familles
- Comprendre la notion de consentement
- Savoir repérer les signaux d'alerte



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Temps 2 : EVAR à l'école /Travail en ateliers**
- S'approprier les programmes de chaque cycle
- Mutualiser et échanger autour des pratiques existantes
- Réfléchir à une modalité de pilotage pédagogique au sein de l'école
- Mise en commun



160 000 enfants victimes de violences sexuelles chaque année en France

Autrement dit...

1 enfant victime de viol ou d'une agression sexuelle toutes les 3 minutes
(source CIIVISE – commission indépendante sur l'inceste et les violences faites aux enfants – rapport de 2023)

Seule une victime sur 10 a révélé les violences au moment des faits (13%)

L'école doit accompagner et protéger les élèves.

Droit de vivre à l'abri des violences,

EVAR

« Pour dire des choses, il faut savoir les reconnaître et les nommer »

6h annuelles réparties dans des activités dédiées ou transversales

Pour chaque niveau, notions, compétences à acquérir

Progressivité respectant l'âge et le développement des élèves

Contenus fondés sur les données scientifiques et les lois en vigueur.

Des objectifs clairs

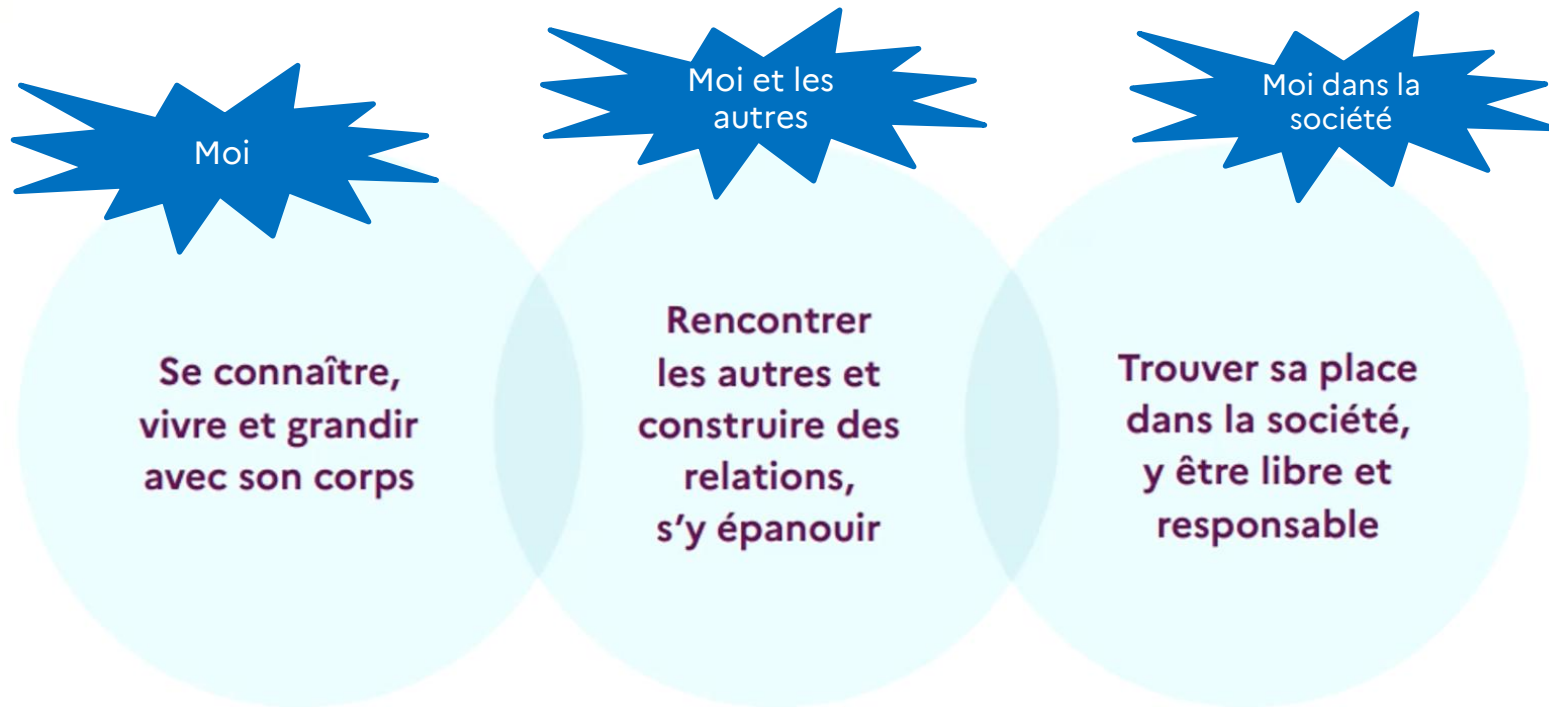
Sensibiliser aux comportements favorables à la santé

Promouvoir l'égalité de considération (femmes/hommes ; discriminations)

Eduquer au principe de consentement et contribuer à la prévention des différentes formes de violences sexistes et sexuelles

Construire une culture commune de l'égalité et du respect

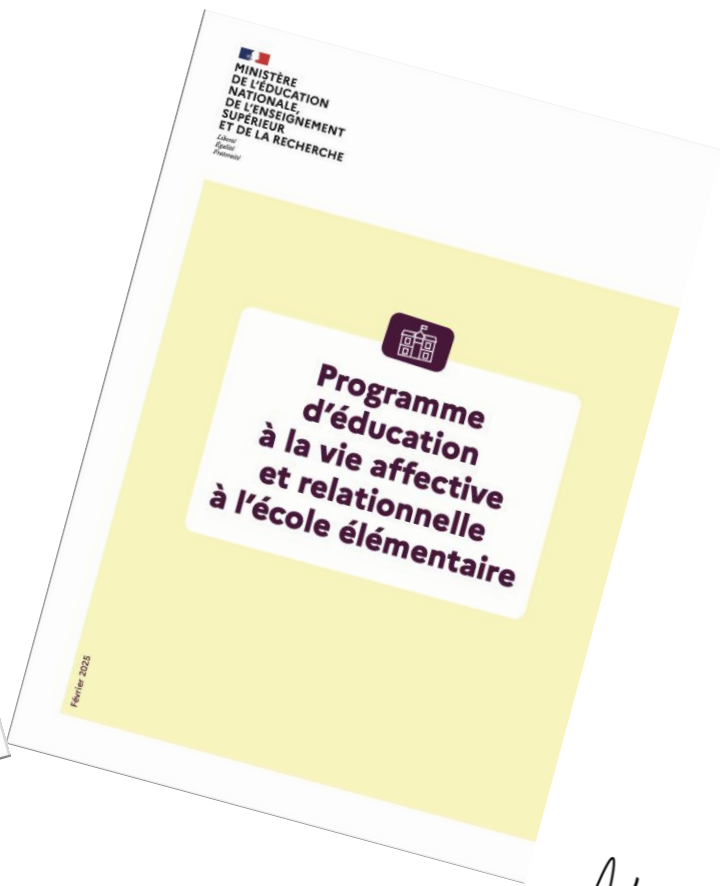
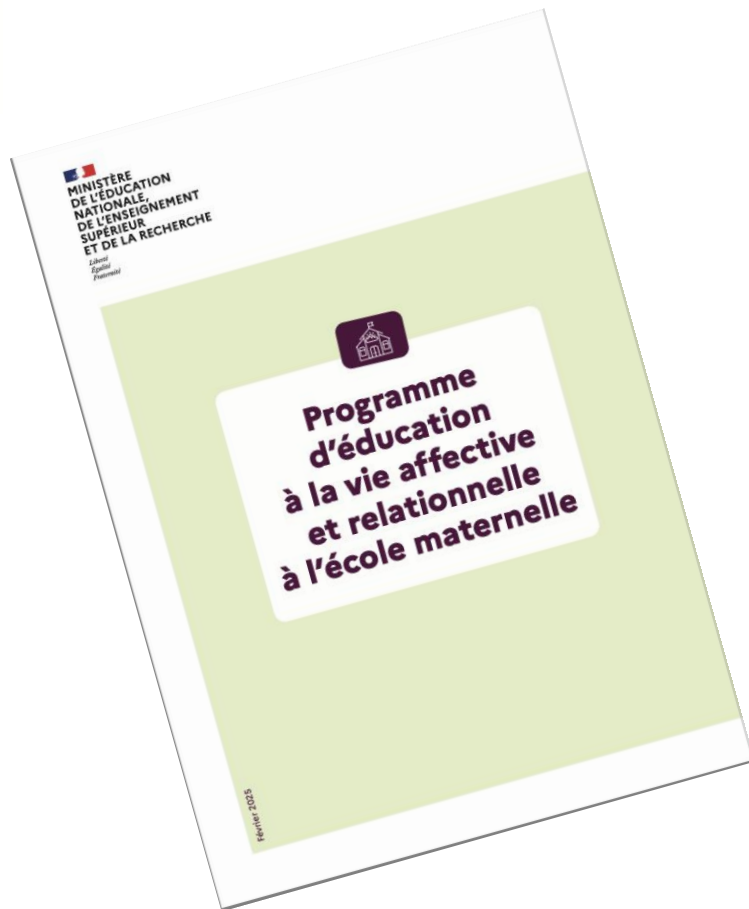
Les trois axes du programme





ACADÉMIE
DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité



Académie de Dijon

Audacieuse et **ENGAGÉE**

04/03/2020



Lien entre le programme EVAR et le développement de l'enfant

Dr Mathieu Lacambre, médecin psychiatre CHU Montpellier, Spécialisé dans la question des violences sur les mineurs.

Pourquoi éduquer les enfants de
classe maternelle à la vie affective
et relationnelle?



Pourquoi éduquer les enfants d'école élémentaire à la vie affective et relationnelle ?



Des principes éthiques et pédagogiques

Garantir un climat de confiance : posture ouverte, neutre et bienveillante, sans jugement

Respecter chaque élève dans sa prise de parole ou dans son silence

Favoriser les échanges et la réflexion par des questionnements

Maintenir les échanges dans le cadre de ce qui peut être partagé publiquement : ne pas être dans le champ de la vie privée ou de l'expérience personnelle

La mise en œuvre

6h annuelles réparties dans des activités dédiées ou transversales

Pas d'intervention d'associations dans le 1^{er} degré

Co-responsabilité (co-élaboration et co-animation) possible avec les infirmières ou médecins de l'Education nationale

Les IEN apportent leur conseil si besoin

Les parents sont informés « des objectifs d'apprentissage annuels de cette éducation »

Communication avec les familles : rassurer

Conformément au programme, les parents doivent être informés des trois objectifs d'apprentissage annuels, fixés par le programme, et qui correspondent à chacun des axes. La circulaire précise que cette information est transmise selon des modalités laissées à l'initiative de chaque école.

Cette communication, discutée à l'échelle de l'école, peut se faire, par exemple, en réunion de rentrée, en distribuant les flyers mis à disposition par le ministère sur la page Eduscol. En fonction des thématiques abordées, un échange au préalable avec les parents et familles peut permettre de clarifier les objectifs pédagogiques de la séance, de donner quelques exemples d'activités mises en œuvre, afin de les rassurer sur l'adaptation du contenu à l'âge et à la maturité de leurs enfants.


Pour cela, il est possible, par exemple, de s'appuyer sur des temps d'échanges déjà existants sur la page [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) dédiée au programme, de mettre à disposition des parents des ressources sur des thématiques abordées en classe, etc.

En vous appuyant sur la relation de proximité et de confiance que vous établissez avec les parents, en dissipant les malentendus et idées reçues grâce à une communication transparente, vous permettrez aux familles de mieux comprendre les objectifs du programme, et ainsi d'y adhérer.

Flyer maternelle

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Éduquer à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle



Pourquoi ?

- Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité filles-garçons
- Protéger contre toutes les formes de violence

Comment ?

- Au moins 3 séances par an conformément à la loi en vigueur depuis 2001
- Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves

À l'école maternelle, les élèves apprennent les bases du lien à l'autre et du respect mutuel pour bien grandir et vivre ensemble. La sexualité n'est pas abordée avant le collège. Une attention particulière est portée au repérage d'enfants en danger et plus largement à la protection de l'enfance.

Petite section

3 objectifs d'apprentissage

→ Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité.

Les élèves apprennent à nommer les différentes parties du corps et découvrent la notion d'intimité.
Par exemple, ils réfléchissent aux lieux où ils peuvent se sentir en sécurité pour s'habiller ou se déshabiller, comme la salle de bain.

→ Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.

Les élèves apprennent à demander et exprimer un accord ou un refus à partir de situations de la vie quotidienne.
Par exemple : « Est-ce que je peux m'assois à côté de toi ? » « D'accord, je veux bien te prendre la main. »

→ Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.

Les élèves apprennent à exprimer leurs goûts et à comprendre que les goûts des autres peuvent être différents.
Par exemple, ils réalisent une affiche avec les jeux préférés de la classe et comprennent que ces jeux ne sont pas réservés uniquement aux filles ou aux garçons.

Moyenne section

3 objectifs d'apprentissage

→ Connaître son corps et identifier des émotions.

Les élèves découvrent les différentes parties du corps, et les modifications de celui-ci lors de la grossesse.
Par exemple, ils étudient des planches dessinées issues d'albums jeunesse illustrant des situations liées au bain ou à la toilette, ou encore montrant le ventre d'une femme qui grossit lors de la grossesse.
Les élèves apprennent à identifier des émotions.
Par exemple, ils les décrivent à partir d'expressions du visage de personnages dans des livres ou sur des images.

→ Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à elle.

Les élèves apprennent à distinguer ce qu'on peut garder pour soi de ce qu'il faut partager avec un adulte de confiance.
Par exemple, ils étudient un album jeunesse sur des secrets et les émotions qui l'entourent.

→ Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.

Les élèves découvrent les différentes structures familiales.
Par exemple, ils observent différentes familles à partir d'images, de photographies ou de la lecture d'un album sur le thème « qu'est-ce qu'une famille ? ».

Grande section

3 objectifs d'apprentissage

→ Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.

Les élèves apprennent à identifier leurs émotions et leurs sentiments ainsi que ceux des autres.
Par exemple, ils cherchent un personnage triste ou heureux dans des œuvres d'art ou des photographies.

→ Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.

Les élèves identifient différents sentiments comme l'amitié, le sentiment amoureux, l'amour d'un parent pour son enfant, etc.
Par exemple, ils identifient ce qui rend une relation positive : la confiance, le partage, le respect, l'échange, l'empathie, l'entraide, etc.

→ Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence, être respecté par eux.

Les élèves identifient les ressemblances et les différences physiques entre les filles et les garçons. Ils comprennent ce qu'est le respect de l'autre.
Par exemple, ils décrivent les différences entre les personnages d'un album de littérature jeunesse.

Le programme s'inscrit dans l'application des lois françaises et de la Convention internationale des droits de l'enfant.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur education.gouv.fr/levas

Flyers élémentaire : CP/CE1/CE2 et CM1/CM2

Éduquer à la vie affective et relationnelle du CP au CE2



Pourquoi ?

Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres

Prévenir les discriminations

Promouvoir l'égalité filles-garçons

Protéger contre toutes les formes de violence

Comment ?

Au moins 3 séances par an conformément à la loi en vigueur depuis 2001

Des programmes adaptés à l'âge des élèves

CE2

3 objectifs d'apprentissage

Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.

Les élèves identifient des comportements favorables à la santé et au bien-être, ainsi que les numéros d'urgence et les personnes ressources en cas de besoin.

Par exemple, ils décrivent ce que signifie « être en bonne santé », « ne pas être en forme », « aller bien » ou « aller mal ». Ils apprennent les numéros d'urgence comme le 15 et le 119.

Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.

Les enfants apprennent à définir ce qu'est le consentement, à l'exprimer ou à refuser, et à comprendre qu'une hésitation ne doit pas être considérée comme un « oui ».

Par exemple, ils apprennent, à partir de situations de la vie quotidienne adaptées à leur âge, à demander le consentement de l'autre, comme avant de lui prendre un objet. Ils comprennent qu'un « oui » ou un « non » n'est pas définitif et qu'on peut changer d'avis.

Connaître ses droits.

Les enfants apprennent à connaître leurs droits et ceux des autres, et à respecter la diversité et les différences.

Par exemple, ils découvrent la Convention internationale des droits de l'enfant, des affiches ou des récits qui illustrent les droits fondamentaux.

Le programme s'inscrit dans l'application des lois françaises et de la Convention internationale des droits de l'enfant. Pour en savoir plus, rendez-vous sur education.gouv.fr/levars

Éduquer à la vie affective et relationnelle en CM1 et CM2



Pourquoi ?

Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres

Prévenir les discriminations

Promouvoir l'égalité filles-garçons

Protéger contre toutes les formes de violence

Comment ?

Au moins 3 séances par an conformément à la loi en vigueur depuis 2001

Des programmes adaptés à l'âge des élèves

CM2

3 objectifs d'apprentissage

Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.

Les enfants apprennent les changements du corps liés à la puberté, le rôle des organes reproducteurs et le fonctionnement des règles.

Par exemple, ils étudient des documents scientifiques sur le sujet, qui leur permettent de décrire et d'expliquer les changements physiques liés à la puberté.

Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer des situations de violence verbale, physique, sexuelle et à identifier les adultes de confiance à qui demander de l'aide.

Les élèves apprennent à distinguer les relations saines des situations de violence (verbale, physique, sexuelle), à nommer les émotions associées, et à identifier les adultes de confiance à qui demander de l'aide.

Par exemple, ils analysent des œuvres littéraires adaptées à leur âge et traitant du sujet pour identifier des sentiments positifs (confiance, respect, etc.) et négatifs (déception, tristesse, etc.).

Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.

Les élèves apprennent que l'usage d'internet et des réseaux sociaux comporte des risques.

Par exemple, ils réfléchissent aux règles à respecter pour préserver leur vie privée et éviter les contenus interdits aux mineurs. Ils apprennent le principe de la majorité numérique à 15 ans.

- **Au niveau des écoles**

- ❖ Dans le 1^{er} degré :

- Formation des directeurs d'écoles en vue d'aider pilotage des équipes**

- Présentation dans le cadre des conseils des maitres et de cycles et réflexion d'équipe sur :**

- **communication aux parents**

- **mise en œuvre progressive dans toute l'école**

- **Enquête DGESCO l'année prochaine**

Protection des personnels

Caractère obligatoire de l'EVAR dans enseignement public et privé sous contrat → une **obligation légale**

- Dans ce cadre, les personnels sont protégés par l'administration lorsqu'ils mettent en œuvre les séances dans le respect des principes éthiques du programme
- Toute difficulté/menace ou opposition aux séances doit systématiquement faire l'objet d'un signalement :

au CPC référent de circonscription et à l'IEN de circonscription pour transmission au DASEN

« Exprime un engagement collectif de la nation »



1. Le consentement

Qu'est ce que le consentement ?

Le **consentement** désigne le fait de donner son accord libre, éclairé et volontaire à une action, une décision ou une relation.

Cela suppose plusieurs conditions essentielles :

il est **libre** : donné sans pression, menace, contrainte ni manipulation ;

il est **éclairé** : la personne dispose des informations nécessaires pour comprendre ce à quoi elle consent ;

il est **révocable** : il peut être retiré à tout moment ;

il est **clair et explicite** : il ne peut pas être déduit du silence ou de l'absence de refus (langage corporel, voix, regard, expression faciale)

On parle de consentement dans différents domaines (droit, santé, éducation, relations interpersonnelles, sexualité), mais dans tous les cas, il s'agit d'un **accord volontaire et conscient**.

Le consentement :



**Expliqué
avec
une
tasse
de
thé.**

Et avec des élèves en élémentaire ?

Le consentement, c'est dire « oui » ou « non » à quelque chose, et que les autres respectent ta réponse.

les points à faire comprendre aux enfants :

On doit être **d'accord vraiment, pas obligé/contraint** par quelqu'un (pression sociale)

On a le droit de **changer d'avis** : un « oui » peut devenir un « non ».

Le silence ou le fait de ne rien dire, **ce n'est pas un « oui »** → **oui clair** (langage corporel, voix, regard, expression faciale)

Chacun doit écouter et **respecter la réponse de l'autre.**

Exemple pour illustrer en classe :



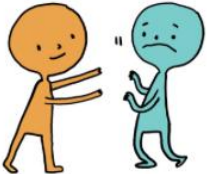
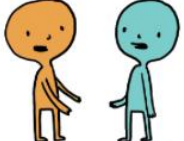


« Veux-tu jouer avec moi ? » → oui ou non, et on accepte sa réponse.

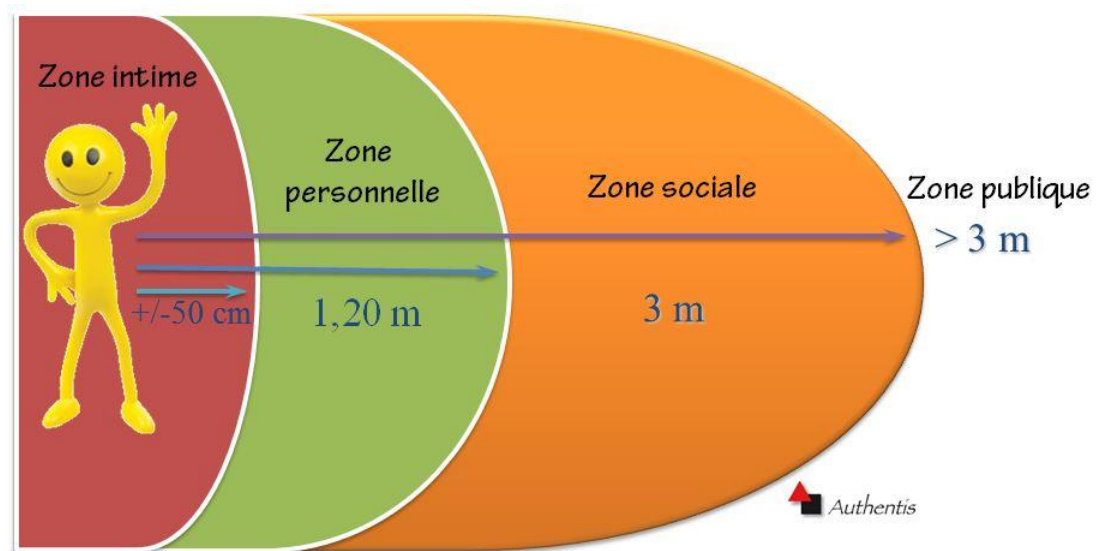
« Est-ce que je peux emprunter ton crayon ? » → si c'est non, on respecte.

LE CONSENTEMENT

EXPLIQUÉ AUX ENFANTS (ET AUSSI AUX GRANDS).

[Lien Internet](#)

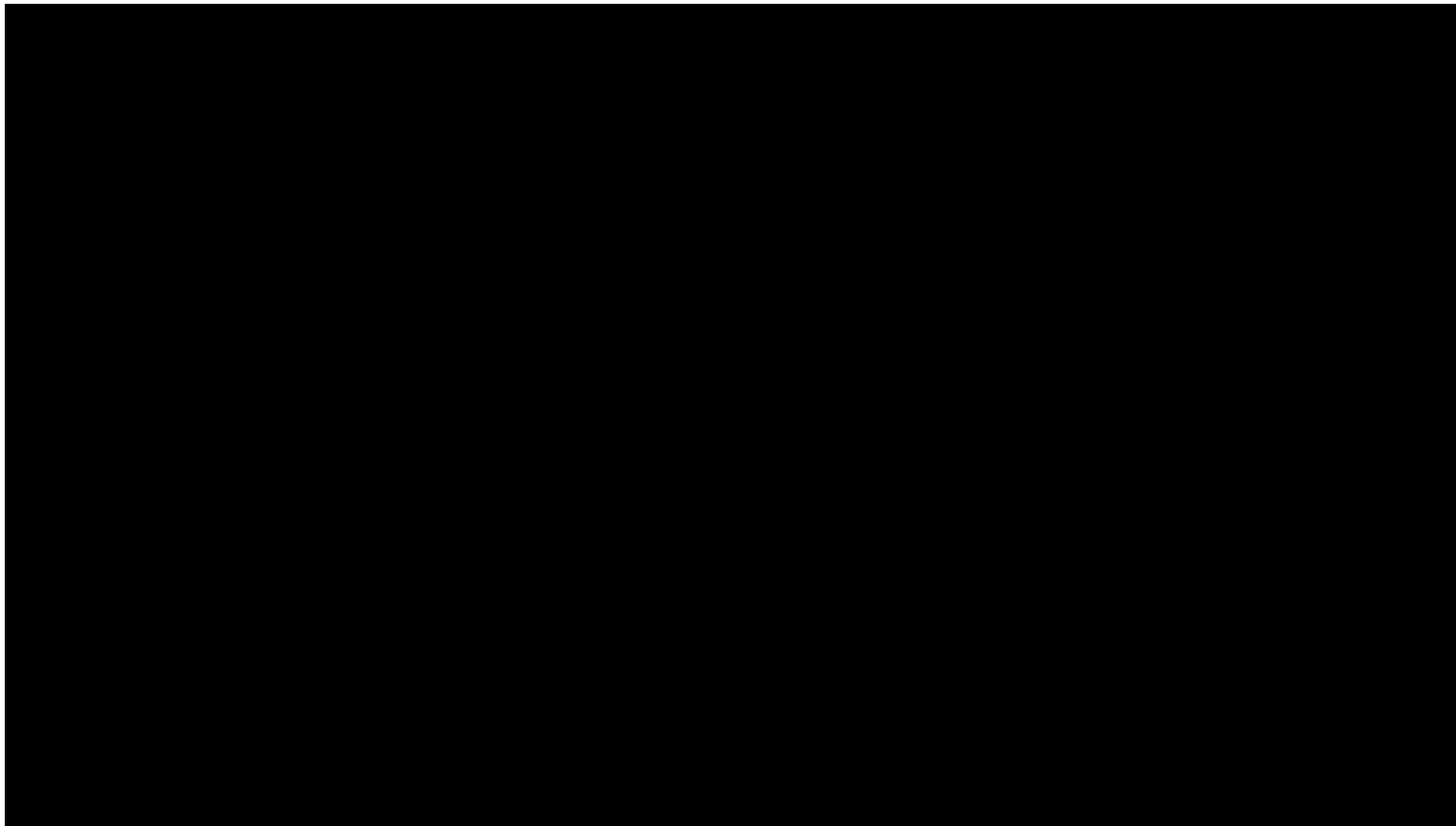
 <p>Ton corps t'appartient. Personne ne devrait toucher ton corps si tu n'en as pas envie.</p>	 <p>Tu as le droit d'aimer recevoir des câlins ou des bisous...</p>	<p>...ou pas.</p> <p>Moi, j'aime les câlins.</p> <p>Moi, ça me rend mal à l'aise.</p> <p>Et pour les autres, c'est pareil.</p>
<p>Si tu aimes recevoir des câlins, ça ne veut pas dire que les autres sont obligés d'aimer ça eux aussi.</p> 	<p>Tu as envie de faire un câlin ou un bisou à quelqu'un? Demande-lui la permission avant.</p> <p>Tu veux un câlin?</p> <p>Oui!</p> 	<p>Si la personne dit non, ne lui fais pas de câlin.</p> <p>Non, je préfère te serrer la main, d'accord?</p> <p>OK.</p> 
<p>Si l'autre personne ne répond pas OUI, ne lui fais pas de câlin. Elle est peut-être trop gênée pour te dire NON. Elle a peut-être peur de te faire de la peine. Ça ne veut pas dire qu'elle veut un câlin!</p> <p>PAS DE OUI = PAS DE CÂLIN.</p>	<p>C'est la même chose pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES BISOUS • LES CARESSES • DONNER LA MAIN <p>Et cette règle s'applique aussi aux GRANDES PERSONNES.*</p> <p>Les adultes non plus ne devraient pas te toucher sans ta permission.</p>	<p>Ton corps t'appartient, et le corps des autres leur appartient. Tu ne peux pas toucher les autres sans leur permission, et les autres ne peuvent pas te toucher sans la tienne.</p> <p>OK!</p> <p>C'est pas compliqué!</p> 



Point de vigilance – Le bisou : une construction culturelle

Par ailleurs, le bisou, tout comme d'autres gestes d'affection, est une construction culturelle. Cet apprentissage autour du consentement peut donc venir bousculer certaines lignes éducatives parentales, notamment lorsque « faire un bisou pour dire bonjour » est associé à la politesse. Étant donné la thématique abordée, et si la professeure ou le professeur l'estime utile, un échange au préalable avec les parents et familles peut permettre de clarifier les objectifs pédagogiques de la séance, d'éviter les malentendus, et ainsi d'y adhérer.

Le consentement : un exemple de séquence pédagogique circonscription de Semur





2. Les signaux et les comportements de l'enfant En lien avec l'EVAR

1. Quels signaux doivent alerter ?
2. Qu'est qu'un comportement sexuel problématique ?
3. Que faire lorsqu'un signal ou un comportement problématique ont été repérés ?

1) Quels signaux doivent alerter ?

□ Qu'est-ce qu'un signal ?

□ Qu'est-ce qu'un signal ?

- C'est un indice qui éveille l'attention et qui questionne
- Il est conscient ou inconscient mais il a toujours une fonction d'appel au secours et de demande de protection
- Il est repérable : observation, écoute ou propos rapportés
- **Souvent un ensemble de signes** (faisceau d'indices) avec une idée de répétition, de régularité ou d'apparition brutale
- Si c'est un élève que l'on connaît : rupture par rapport à un état antérieur
- Des signes « bruyants » et visibles (pleurs, agressivité ...) mais aussi des signes « négatifs » plus difficiles à repérer (repli sur soi, absence ...)

□ Les différents signaux possibles en lien avec l'EVAR

□ Les différents signaux possibles en lien avec l'EVAR

1. Les comportements sexuels inadaptés

- Des gestes sexuels explicites (sur eux-mêmes ou sur d'autres enfants) non adaptés à leur âge.
- Un langage sexuel très explicite ou des connaissances sur la sexualité qui ne correspondent pas à leur stade de développement.
- Des tentatives répétées d'exposer leurs parties intimes ou de toucher celles des autres.
- Des jeux sexuels insistants, répétitifs, avec un caractère compulsif.

2. Les signes de mal-être ou de souffrance psychologique

- Retrait soudain, isolement, refus de participer aux activités
- Tristesse, angoisses, peurs inexplicables.
- Régression (par exemple, faire pipi au lit ou redevenir très dépendant affectivement).
- Hypervigilance ou méfiance excessive envers les adultes.

3. Les troubles relationnels ou affectifs

- Relations fusionnelles ou au contraire absence totale d'attachement avec les adultes de confiance.
- Difficultés à respecter l'intimité (se coller trop aux adultes ou aux camarades).
- Agressivité inhabituelle ou répétée, harcèlement d'autres enfants.

4. Les discours ou révélations inquiétantes

- Paroles évoquant des situations de violences (physiques, psychologiques ou sexuelles), même indirectement.
- Dessins ou histoires racontées qui évoquent des scènes violentes ou sexuelles.
- Révélations spontanées sur des attouchements ou des comportements déplacés d'adultes ou d'autres enfants.

5. Les signes physiques associés

- Marques, blessures ou douleurs inexplicables (zones intimes ou autres).
- Hygiène corporelle négligée ou comportements d'auto-agression.

2) Qu'est ce qu'un comportement sexuel problématique ?

□ La curiosité sexuelle « normale » de l'enfant

- ✓ **c'est un comportement d'exploration qui fait partie du développement de l'enfant**
- ✓ **il est ponctuel, ludique, réciproque et régulable par l'adulte**

- Pose des questions simples sur le corps, la naissance et les différences filles/garçons (ex « Comment le bébé va dans le ventre ? »).

- Jeux exploratoires entre enfants du même âge, réciproques, spontanés, et arrêtables quand l'adulte recadre (ex. « jouer au docteur »).

- Rires, gêne ou fascination face aux mots liés à la sexualité mais sans excès. ("zizi", "fesses").

- Explore avec des mots ou des dessins mais arrête si l'adulte recadre calmement

- Masturbation occasionnelle généralement en privé.

□ Le comportement sexuel problématique de l'enfant

- ✓ c'est un comportement préoccupant car il n'est pas adapté à l'âge et au développement de l'enfant
- ✓ il est répétitif, intrusif, compulsif et impossible à réguler par l'adulte

- une **connaissance ou un langage sexuel très au-delà de leur âge** (ex : parler de pratiques sexuelles adultes en détail, utilisation répétée de mots sexuels grossiers de manière insistante ...)

- un **intérêt sexuel excessif ou compulsif** (ex. obsession autour du sexe qui interfère avec les activités scolaires ou sociales, masturbation en public ...)

- des **comportements sexuels qui impliquent coercition, secret ou force** (ex : contraindre un autre enfant à participer à un jeu sexuel, refuser que l'autre dise non, garder un secret autour d'un geste inapproprié ...)

- des **gestes ou mises en scène sexuelles répétées qui ne correspondent pas au stade de développement** (ex : un élève de primaire qui reproduit des scénarios adultes ou des actes sexuels explicites dans le jeu)

3) Que faire lorsqu'un signal ou un comportement problématique ont été repérés ?

- Ecouter avec bienveillance et recueillir la parole de l'enfant sans juger
 - **Noter précisément les faits observés** : date, propos exacts, contexte
 - **Signaler à l'IEN** qui analysera la situation et apportera conseils sur les conduites à tenir.
-
- En cas d'infraction pénale, rédiger un signalement article 40
 - En cas de risque de mise en danger de l'enfant (santé, sécurité), rédiger une IP
-
- *En cas de propos suicidaires, faire le 31.14 pour évaluations de la situation et orientation.*



PAUSE





ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Temps 2 : EVAR à l'école /Travail en ateliers

- S'approprier les programmes de chaque cycle
- Mutualiser et échanger autour des pratiques existantes
- Réfléchir à une modalité de pilotage pédagogique au sein de l'école
- Mise en commun



Atelier Cycle 1 *Séverine*

Mme SENEGAL Laure
Mme TAMBURINI Céline
Mme GICQUEL Amélie
M. VILLIERS Paul
Mme PERROT Laurence
Mme SANCIER Adeline
M PERNIN Denis
Mme POHU Anne
Mme GILARES Delphine
Mme COUTE Aude
M HOUILLON Xavier
Mme FOUQUET Roxane
Mme PELLEGRY Candie
Mme COSTA Céline

Atelier Cycle 2 *Nathalie*

Mme AMENDOLA Héléne
Mme DENIER Roxane
M. TRINTIGNAC Jean-Guy
Mme GAUDILLERE Marylène
Mme NICOLAS Séverine
Mme BELIN Elodie
M REBILLARD Dominique
Mme PERRAUT Valérie
Mme PICARD Alicia
M DUMONT Fabien
Mme LARGY Séverine
Mme BAILLY Christèle
Mme PELLETIER Anne
Mme DE BRITO Mélanie

Atelier Cycle 3 *Stéphane*

Mme COMMARET Aurélie
Mme BRETIN Christelle
M PIED Nicolas
M LAURENT Frédéric
Mme LEFEBVRE Cécile
M. RODDHE Jean-Yves
Mme CORBEL Evelyne
M PERNIN Denis
M PRUDENT Julien
M PERNIN Denis
M. PERROT Frédéric
Mme MOREAU Emilie
Mme PERRAUDIN Séverine
Mme LAURENT Frédérique

Merci pour votre attention